## **FORMULE 10**

## ORDRE DE PAIEMENT MODIFIÉ

(Loi sur l'exécution des ordonnances alimentaires, L.N.-B. 2005, c.S-15.5, art.17.1)

	N° du dossier de la cour
	Nº du dossier du BEOA
DESTINATAIRE :	
SACHEZ QUE :	
À compter de la date indiquée plus bas, le présent ordre de paie	ement modifie et remplace l'ordre de paiement émis le
Le présent avis vous est signifié en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi</i> du payeur, Nous avons appris que vous ête ou que vous le deviendriez.	i sur l'exécution des ordonnances alimentaires à l'égard es tenu de payer certaines sommes à
L'ordre de paiement est modifié comme suit :	
(Insérez le libellé de la modification de l'ordre de paiement appl	licable)
Fait le20	
Le directeur de l'exécution des ordonnances alimentaires	

2020, ch. 24, art. 23